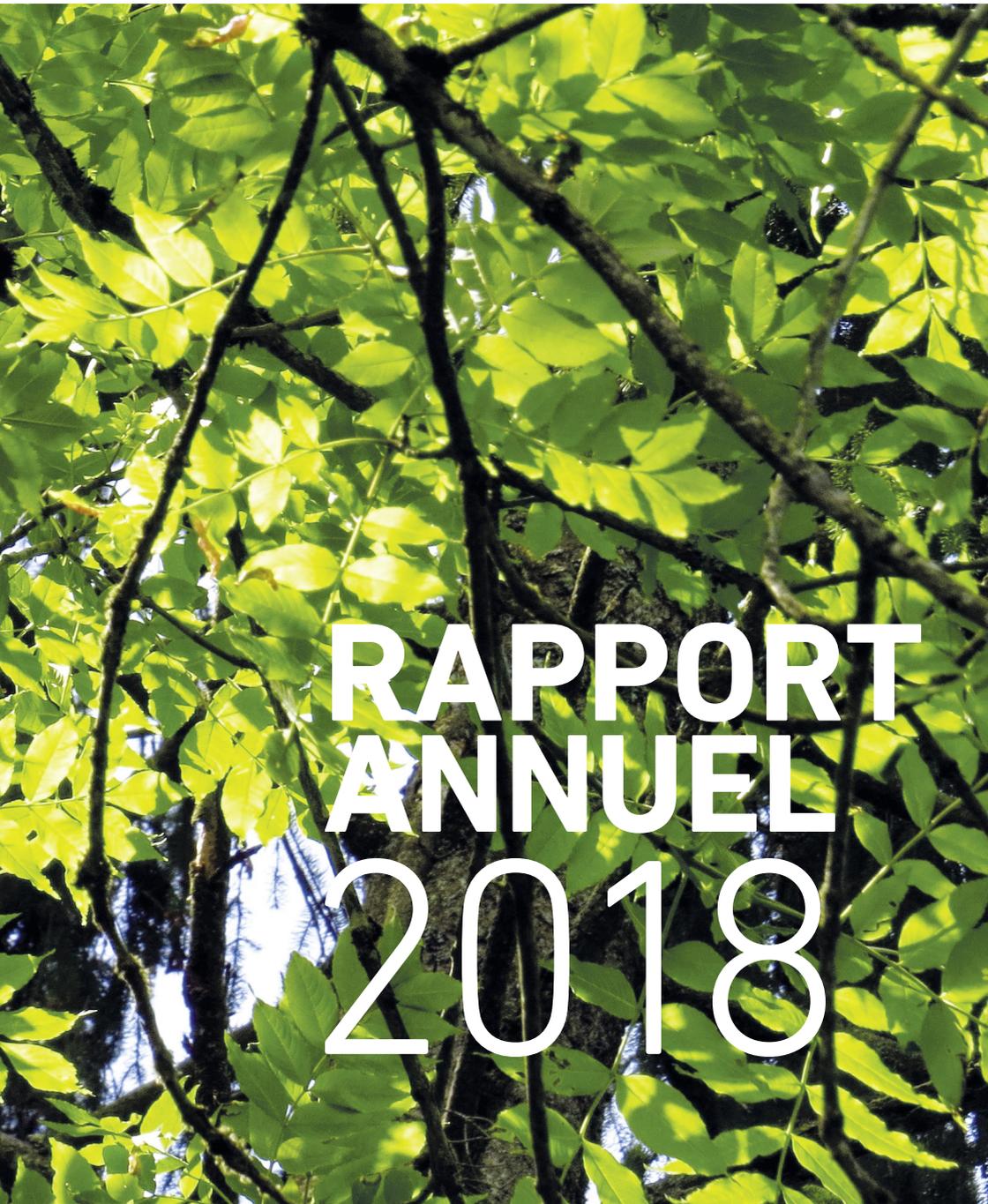




CANDIDAT
PARC NATUREL
PERIURBAIN



JORAT
UNE TERRE À VIVRE AU QUOTIDIEN



RAPPORT ANNUEL 2018

Sommaire

- 04 **Edito**
 - Bernard Joss, Municipal Jorat-Menthue
et vice-président de JUTAVAQ
- 08 **Origine de l'association**
- 10 **Association et équipe de projet**
- 18 **Pourquoi le Jorat ?**
- 20 **Avancement des projets**
 - A | Contribution du parc à l'infrastructure écologique
 - B | Recherche
 - C | Sensibilisation et offres aux publics
 - D | Gestion des flux de visiteurs
 - E | Valorisation durable et promotion régionale
de la ressource bois en milieu périurbain
 - F | Gestion de la phase de création, élaboration de la charte
 - G | Communication et promotion



Edito



Bernard Joss
Municipal Jorat-Menthue
vice-président de JUTAVAQ

LE PNP, UN PROJET DE TERRITOIRE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Durant l'année 2018, près de 3'000 personnes ont participé aux animations, activités et manifestations de l'association Jorat, une terre à vivre au quotidien. En effet, 71 classes ont pris part aux animations *Les Détectives en forêt* et *Les Lutins découvrent la forêt*, à l'inauguration du livre de Maëlys ainsi qu'aux passeports vacances et Pâkomuzé. Ce ne sont pas moins de 17 balades et 5 conférences qui ont été organisées.

Par ailleurs, l'association JUTAVAQ a demandé aux exécutifs communaux concernés par la zone centrale de se prononcer sur le périmètre du projet de parc naturel à l'été 2018. Au vu des retours reçus, l'association doit repositionner le périmètre du PNP en 2019, en coordination avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

QUELLES OPPORTUNITÉS LIÉES À UN PNP ?

Cette question est centrale.

De mon point de vue, ce projet est source de création d'emplois. En effet, l'association emploie aujourd'hui 3 personnes au sein de l'équipe de projet, ainsi que 19 animateurs et auxiliaires. Elle fait également appel à différents prestataires de services locaux, en fonction des besoins. A titre comparatif, le Wildnispark Zürich Sihlwald, unique PNP du pays, emploie à lui seul 18 personnes.

Un PNP est également l'opportunité de répondre à l'exigence de la Confédération de mettre en réserve 10% des surfaces forestières publiques d'ici à 2030. D'importantes compensations financières de la Confédération et du Canton seront bien sûr versées aux communes pour pallier l'éventuel manque à gagner.

Aujourd'hui, force est de constater l'augmentation de la pression démographique sur le territoire suisse. Le PNP offre un outil de gestion des flux à long terme – informations des visiteurs, signalisation des chemins balisés pour chaque loisir, etc. – afin de permettre à la population de découvrir un cœur de nature, qui poursuivra sa dynamique naturelle. Aussi, la mobilité douce sera valorisée grâce à, notamment, une amélioration de l'offre en transports en commun.

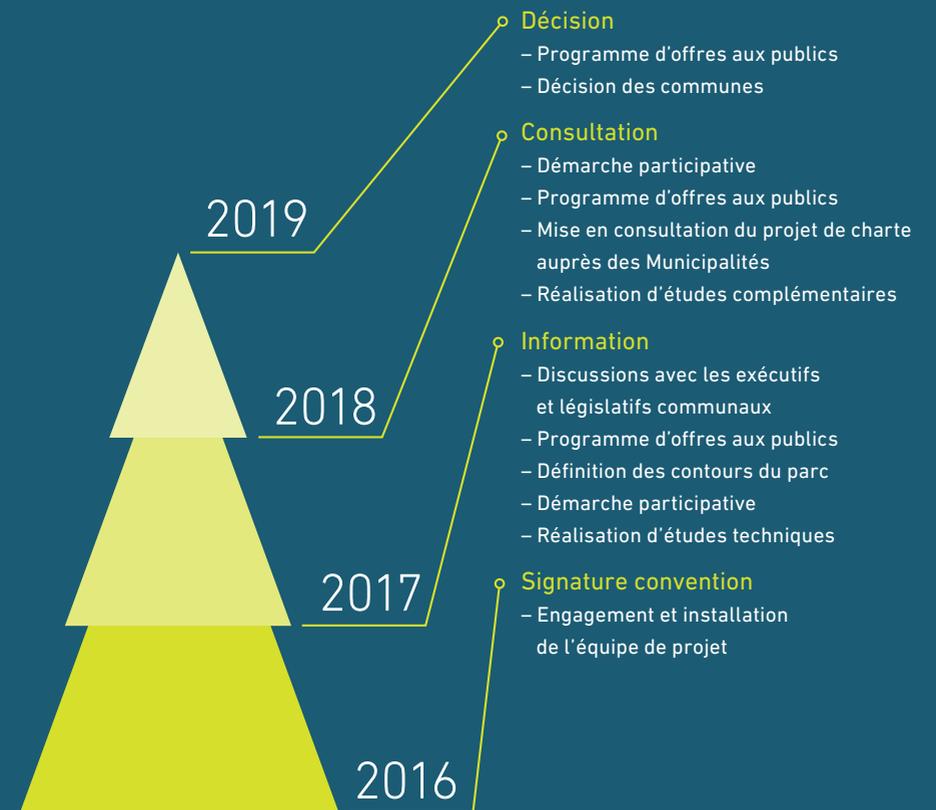
Le parc naturel ne sera pas qu'un périmètre en libre évolution : il permettra de valoriser le bois à large échelle et de sensibiliser le grand public à son utilisation durable, dans les projets de construction pour ne citer qu'un exemple.

En tant que Municipal de Jorat-Menthue, différentes idées, émanant d'une étude sur les lieux d'accueil potentiels du parc naturel, ont suscité mon intérêt. La commune pourrait développer des infrastructures de loisirs et d'accueil comprenant des activités didactiques et ludiques, en complément au sentier Handicap et Nature de Villars-Tiercelin et Corcelles-le Jorat par exemple, ou au travers d'une « Maison du Parc ».

Le projet de PNP est donc une occasion de mettre en valeur les multiples savoir-faire du Jorat, de renforcer les liens ville-campagne et de promouvoir l'identité du Jorat au-delà de notre canton.



PROCESSUS POLITIQUE DU PROJET DE PNP DU JORAT



Origine de l'association

En 2008, les communes joratoises et le Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne ont proposé au public, à l'initiative du Musée cantonal de zoologie, plusieurs expositions consacrées aux richesses de la forêt joratoise. Cette démarche a généré l'idée de créer une entité régionale sous forme d'association fédérant les propriétaires forestiers publics et privés du Jorat afin de mettre en valeur le patrimoine forestier régional et d'en garantir, à terme, une utilisation durable.

L'association a été fondée le 9 mai 2012 à Froideville et poursuit 3 buts :

- Représenter et défendre les intérêts des communes territoriales du Jorat et des propriétaires privés et publics de forêts et de terrains agricoles situés sur le territoire joratois dans le cadre du programme de mise en valeur du patrimoine forestier ;
- Promouvoir et soutenir des projets de développement durable du territoire joratois ;
- Etudier l'opportunité de la création du Parc naturel périurbain (PNP) sur le territoire joratois.



Association et équipe de projet



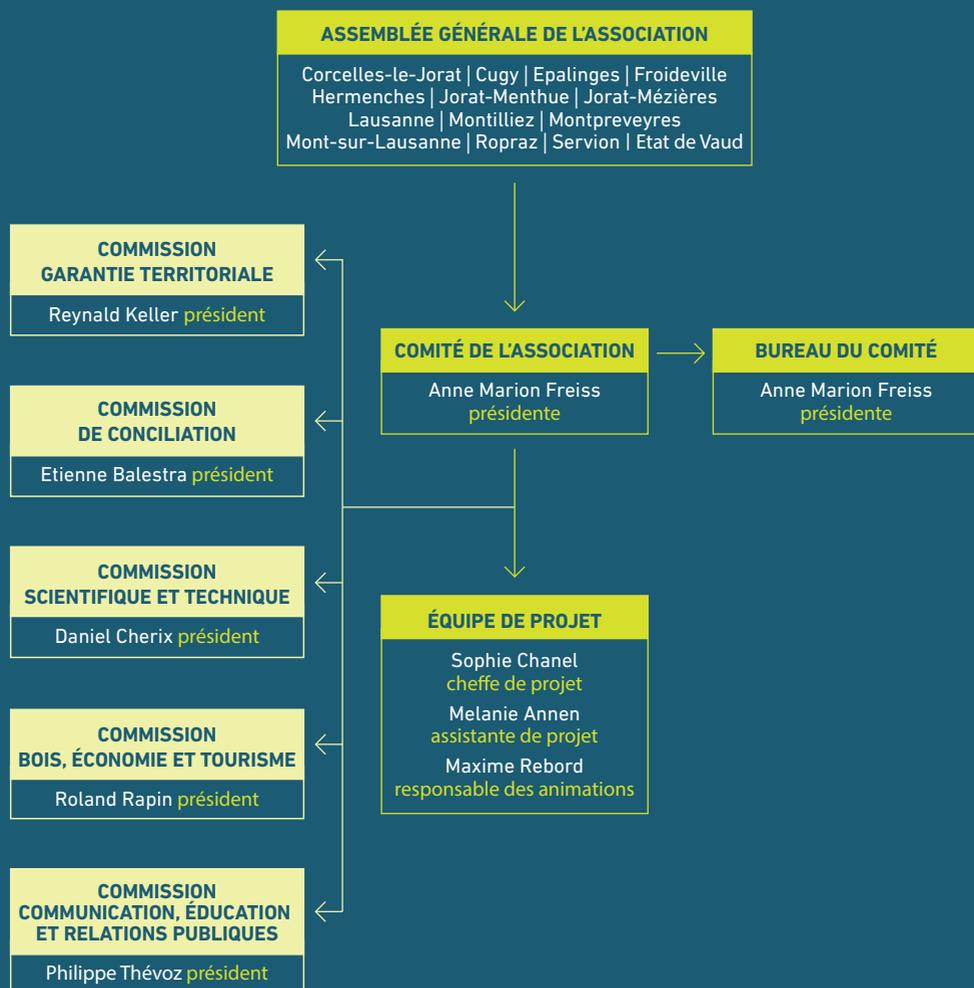
L'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* réunit les communes de :

- Corcelles-le-Jorat
 - Cugy
 - Epalinges
 - Froideville
 - Hermenches
 - Jorat-Menthue
 - Jorat-Mézières
 - Lausanne
 - Montilliez
 - Montpreveyres
 - Mont-sur-Lausanne
 - Ropraz
 - Servion
- ainsi que le Canton de Vaud
en tant que propriétaire forestier joratois

TERRITOIRE DES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION



ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



Comité

En 2018, le comité de l'association est composé de :

Présidente

Anne Marion Freiss | préfète du district de l'Ouest lausannois

Vice-président

Bernard Joss | municipal à Jorat-Menthue

Membres

Daniel Ruch | syndic de Corcelles-le-Jorat, député PLR

Jean-Claude Gilliéron | syndic de Montilliez, représentant de l'Association région Gros-de-Vaud

Jean-François Thuillard | syndic de Froideville, député UDC

Michel Amaudruz | municipal du Mont-sur-Lausanne

Natacha Litzistorf | municipale de Lausanne

Philippe Thévoz | municipal de Montpreveyres

Reynald Keller | inspecteur forestier du 5^e arrondissement

Roland Rapin | garde forestier

Commissions

Les commissions statutaires de l'association sont au nombre de cinq et ont pour rôle le suivi des dossiers thématiques. Elles regroupent différents partenaires régionaux concernés par l'élaboration du projet de PNP et réservent chacune un siège pour un municipal. Les commissions de *Garantie territoriale* et *Bois, économie et tourisme* se sont toutes deux réunies une fois en 2018. Cette dernière s'est scindée afin de traiter des questions agricoles et sylvicoles de manière indépendante. Le groupe agricole s'est rencontré trois fois et le groupe sylvicole deux fois. La commission *Conciliation* s'est, quant à elle, réunie à deux reprises et les commissions *Scientifique et technique* et *Communication, éducation et relations publiques* se sont réunies à trois reprises.

Equipe

L'équipe de projet engagée par l'association est toujours composée des deux mêmes personnes, soit Sophie Chanel en tant que cheffe de projet et Maxime Rebord en tant que responsable des animations. En 2018, une stagiaire a complété cette équipe sur une période de six mois. Il s'agissait de Melanie Annen, jeune biologiste diplômée. Cette dernière a été engagée en tant qu'assistante de projet au 1^{er} juillet 2018.

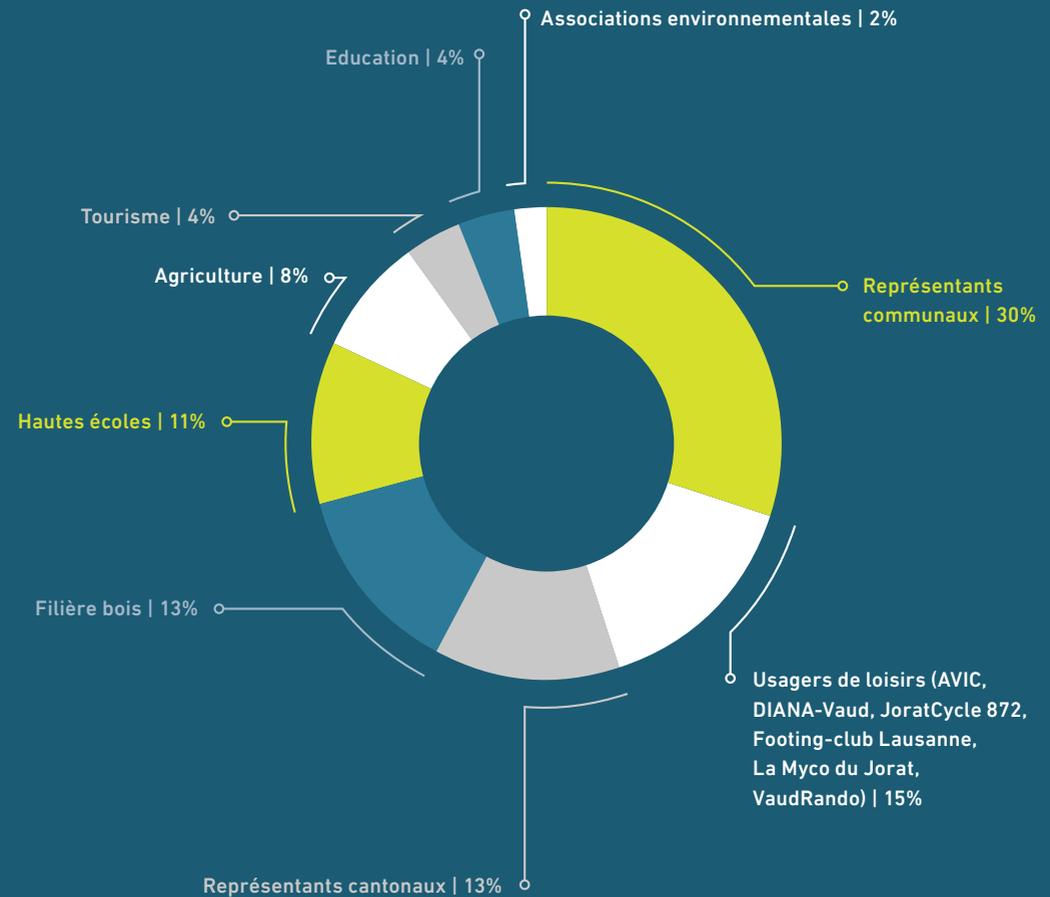
Partenaires

L'équipe de projet travaille avec des partenaires externes en ce qui concerne la comptabilité, la communication ou encore le support informatique. Tous ces prestataires de services sont actifs économiquement dans le territoire joratois ou à proximité directe.

Bureaux

Depuis septembre 2016, l'équipe de projet travaille quotidiennement depuis Villars-Tiercelin, commune de Jorat-Menthue, au cœur du Jorat. La salle de classe du village, quittée par ses élèves en juillet 2016, accueille les bureaux de l'association.

REPRÉSENTANTS DES COMMISSIONS JUTAVAQ



OBJECTIFS

Nature préservée

Créer une zone de nature en libre évolution

Sensibilisation

Découvrir les patrimoines naturels et culturels

Tourisme doux

Développer le tourisme et la mobilité douce

Valorisation

Promouvoir les activités du terroir

MASSIF FORESTIER JORATOIS DE 40 KM²

FUTUR CŒUR DE NATURE DE 4.4 KM²

CŒUR DE NATURE

Le cœur du parc offrira à la population un écosystème de 4,4 km² en libre évolution. Une opportunité pour les habitants de vivre l'expérience d'une forêt naturelle.

TREIZE COMMUNES

Le projet de parc naturel du Jorat est soutenu par 13 communes réunies en association. Celle-ci offre l'opportunité d'une gestion concertée du territoire.



Pourquoi le Jorat ?



Riche en histoire, d'une grande diversité, château d'eau et véritable poumon du canton, le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant (environ 40 km²) du Plateau suisse. Inscrit dans la mémoire collective pour ses célèbres brigands, le massif est également cher au cœur des Vaudois pour ses paysages, son patrimoine naturel préservé et les espaces de détente et de loisirs qu'il offre à la population. Jouant le rôle de relais de faune entre le Jura et les Préalpes, le massif joratois est en grande partie en propriétés publiques. Territoire forestier qui n'échappe pas aux enjeux liés à la pression démographique qui augmente, il est également le lieu d'une production sylvicole de qualité. Trait d'union entre la ville et la campagne, le Jorat incarne une problématique importante de notre pays : comment organiser de manière durable les différentes activités d'un territoire sous pression ?

QUELLES OPPORTUNITÉS LIÉES À CE PROJET ?

- Mettre en place une maîtrise concertée et coordonnée des pressions grandissantes qui s'exercent sur le territoire ;
- Permettre à la population de découvrir un espace de nature sauvage à proximité d'une zone fortement urbanisée ;
- Développer, grâce à une structure au service des communes, des projets régionaux durables et ajouter une plus-value à des services, produits et éléments patrimoniaux ;
- Positionner les remarquables capitaux naturel et culturel du Jorat sur le plan national grâce au Réseau des parcs suisses et à ses partenaires ;
- Compléter l'offre touristique régionale dans une catégorie « proche de la nature » ;
- Mettre en place de manière coordonnée plusieurs politiques cantonales : préservation de grands espaces naturels d'importance et mise en réseau des milieux naturels d'une part, réalisation d'objectifs de la politique forestière d'autre part. D'ici à 2030, le réseau des réserves forestières couvrira au moins 10% de la surface forestière cantonale et trois grandes réserves, une par région biogéographique, seront créées.



Avancement des projets

Le plan de gestion 2016-2019 adopté par les treize communes membres de l'association en 2015 rythme le travail de cette dernière et fixe les objectifs annuels pour ces quatre années de concrétisation du projet de PNP. Le document est structuré en sept projets, dont l'actualité est détaillée ci-dessous. Le caractère multidisciplinaire des activités de l'association en lien avec le projet de parc est fondamental : nature, patrimoine, mobilité, loisirs en forêt ou encore filière bois figurent parmi les thématiques discutées par les 13 communes membres de l'association dans le cadre de ce projet de territoire.



> Plan de gestion biodiversité

Dans le but de garantir la pérennité de la libre évolution des processus naturels de la future zone centrale du parc naturel, l'élaboration d'un plan de gestion pour la biodiversité a été initiée en collaboration avec un consortium de bureaux spécialistes regroupant biologistes, forestiers et botanistes. Ces derniers ont réalisé :

- une identification des sites et peuplements où des mesures préalables à la mise en réserve pourraient être envisagées (comblement de fossés de drainage, désenrésinement de peuplements prioritaires, actions de prophylaxie du bostryche),
- un plan de gestion pour la zone de transition afin de garantir au mieux les processus naturels dans la zone centrale et donc de préserver les espèces et milieux cibles,
- un concept de monitoring en zone de transition des activités d'usages et loisirs (comptage du nombre de visiteurs et des types de loisirs).



« On pourrait penser que la mise en place d'une réserve forestière ne requiert pas de plan de gestion. L'abandon de l'exploitation dans la zone centrale est pourtant bien un mode de gestion en soi. Quant à la zone de transition, sa fonction tampon pourra être garantie avec quelques mesures simples de promotion du vieux bois sur pied et au sol. »

Jérôme Pellet | biologiste | bureau n+p

A CONTRIBUTION DU PARC À L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

En tant que projet issu d'une politique publique environnementale, le PNP fait la part belle à la valorisation des patrimoines naturels et paysagers du Jorat. Durant l'année 2018, d'importants travaux ont été conduits dans ce cadre :

> Journées de la biodiversité

Pour rappel, des relevés d'espèces remarquables, intitulés *Journées de la biodiversité*, avaient été organisés par les membres de l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* au mois de juin 2017. Une trentaine de naturalistes avaient alors arpenté le Jorat sur deux jours afin d'identifier des espèces d'oiseaux, de champignons, de coléoptères ou encore de micromammifères. Les résultats détaillés des prospections de ces journées ont fait l'objet d'une publication scientifique d'une septantaine de pages en décembre 2018 dans le bulletin de la *Société Vaudoise des Sciences Naturelles* (SVSN). De plus, les listes des espèces recensées de 15 groupes systématiques différents, soit plus de 900 espèces, seront disponibles sur le site internet de la SVSN.

B RECHERCHE

En 2018, la commission *Scientifique et technique* s'est réunie à trois reprises pour développer des projets de recherche, élément incontournable pour une gestion innovante des patrimoines en collaboration avec les centres de compétence que sont les hautes écoles du territoire. Deux projets de recherche se sont réalisés en 2018, cofinancés par des partenaires publics et privés.

> PNP Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture

En collaboration avec l'Université de Lausanne, la Ville de Lausanne et le Service de l'agriculture et de la viticulture du Canton, cette étude avait pour buts de dresser le bilan de l'agriculture joratoise, d'explicitier les craintes et les opportunités exprimées par les agriculteurs à propos du projet de parc naturel périurbain du Jorat et finalement d'élaborer des propositions concrètes pour la prise en compte de l'agriculture dans le parc naturel. Parmi les différents résultats mis en avant par l'étude, la composante identitaire forte des acteurs agricoles à une gestion traditionnelle de leur environnement est ressortie: «*Au cours de l'enquête, plusieurs agriculteurs ont exprimé leurs regrets quant à une restriction de l'usage productif de la forêt. Il s'agit d'un regret plus symbolique que matériel, dans la mesure où les agriculteurs sont de plus en plus rares à exploiter le bois provenant du Jorat. Le projet de parc est néanmoins ressenti comme un processus d'effacement de la mémoire des lieux en lien avec les processus de périurbanisation. Même symbolique, ce point a été relevé comme un élément majeur de l'enquête.*»

Joëlle Salomon Cavin, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne, et Quentin Dusserre-Bresson, chargé de recherche à l'Université de Lausanne

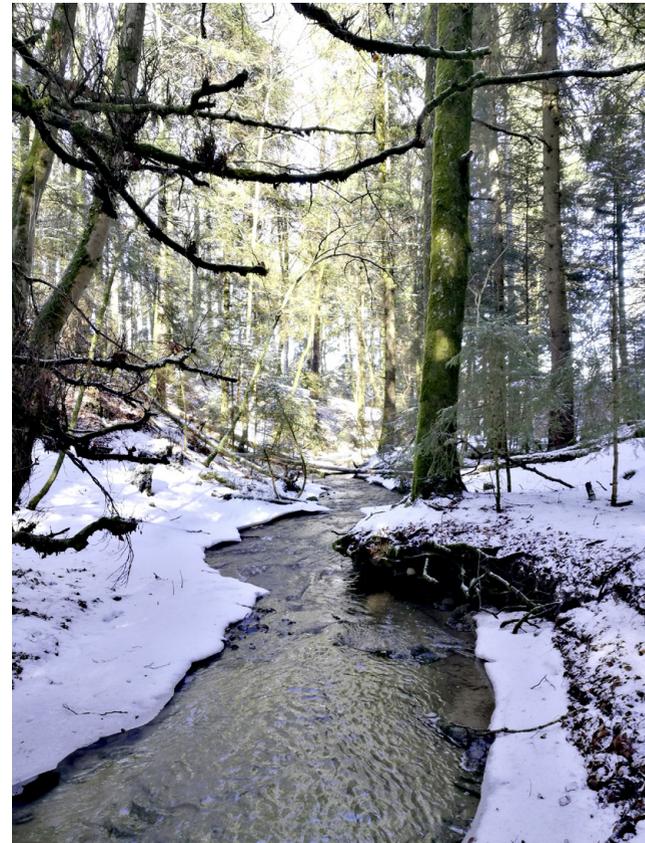
> Valorisation des ressources en eau potable du Jorat

La notion de prestations écosystémiques vise à montrer que les écosystèmes apportent une foule de bénéfices à la société, qui ne sont pas facilement identifiables ou quantifiables. Dans le Jorat, les services que la forêt rend à l'être humain peuvent être classés dans plusieurs catégories: services culturels via les loisirs, services d'approvisionnement en eau potable ou encore services de régulation du climat pour n'en citer que trois. Cette étude, financée par la Fondation MAVA et réalisée en collaboration avec La Maison de la Rivière et l'Université de Lausanne, s'est intéressée à l'eau potable. Elle avait pour objectifs d'établir un état des lieux et un diagnostic

de la ressource en eau des forêts dans le cadre du projet de parc naturel périurbain du Jorat pour l'approvisionnement en eau de bonne qualité des communes joratoises.

Les conclusions de l'étude montrent que la majorité des sources joratoises se trouvent en forêt et que la qualité des eaux est globalement bonne. Elles mettent aussi en évidence l'importance du sol forestier comme agent filtrant de l'eau. Toutefois, cet effet filtrant dépend de plusieurs variables: la densité de peuplement, la composition, l'âge et le type de sol. Dans ce sens, les peuplements mixtes sont plus adaptés pour le captage de l'eau potable que les peuplements de résineux en raison d'une activité microbiologique plus élevée. «*Le rôle joué par la forêt sur la qualité de l'eau n'est pas négligeable d'un point de vue économique. En effet, les ressources captées dans une zone forestière sont généralement de meilleure qualité que les eaux captées en zone agricole et nécessitent des traitements moindres que les eaux du Léman.*»

Emmanuel Reynard, professeur ordinaire à l'Université de Lausanne et Mélanie Clivaz, chargée de recherche à l'Université de Lausanne



Pour 2019, un nouveau projet est d'ores et déjà prévu, abordant notamment la thématique de la santé en forêt en collaboration avec la Polyclinique médicale universitaire de Lausanne (PMU).

L'association a également participé aux séances de la Plateforme nature vaudoise organisée par la Fondation MAVA. Celle-ci vise l'objectif de réunir les différentes ONG vaudoises actives dans la promotion de la nature et du paysage et de développer des projets en collaboration.

C

SENSIBILISATION ET OFFRES AUX PUBLICS

Dans le cadre de l'élaboration du concept « sensibilisation-éducation-découverte », un programme d'animations a été proposé aux habitants tout au long de l'année 2018. Elaboré en collaboration avec des partenaires régionaux, l'ensemble des activités organisées a été localisé sur le territoire des communes membres de l'association Jorat, une terre à vivre au quotidien. Dans ce programme, l'association a proposé :

- *Les Lutins découvrent la forêt*, animation ciblée pour les 4 à 7 ans,
- *Les Détectives en forêt*, animation ciblée pour les enfants de 7 à 12 ans,
- 17 balades d'observation et découverte du patrimoine (naturel et culturel), dont 6 en collaboration avec le Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne,
- 3 manifestations organisées par le PNP et 1 en co-organisation,
- 5 conférences thématiques sur les patrimoines naturel et culturel du Jorat.

Dans son programme, l'association a participé en tant qu'exposant à huit manifestations sur le territoire de l'association JUTAVAQ, ainsi qu'à la Foire agricole Suisse Bio de Moudon, au Giron FVJC du centre, au Festival off de la Fête du blé et du pain 2018 et au Comptoir d'Echallens.



Parmi les manifestations organisées par l'association, il y a eu tout d'abord « Festi'Jorat » au mois de juin. Pour cette deuxième édition de cette fête du projet de parc, l'association a proposé un programme axé sur le patrimoine culturel du Jorat. Environ 500 personnes y ont participé.



> Participation

Sur l'ensemble des offres au public, un total de 2'974 personnes a participé, principalement lors des manifestations (co-)organisées par l'association.

Les enfants représentent la plus grande partie des participants aux animations (1'575 enfants). Ceux-ci ont notamment largement suivi l'animation proposée par le PNP lors de la Fête de la forêt organisée par l'association Arbracadabra, la semaine d'école en plein air encouragée par le WWF ainsi que l'inauguration du livre *Les Enquêtes de Maëlys : les Brigands du Jorat*. En outre, 187 enfants ont pu tester leur talent de détective en forêt, partir à la découverte des plantes sauvages comestibles lors de Pâkomuzé ou encore découvrir le sol, les secrets du Druide ou la grenouille dans le cadre des Passeports vacances de Lausanne et Moudon. Selon le retour des enseignants, les animations ont été appréciées et jugées compatibles avec le Plan d'études romand.

En dehors de l'offre proposée, une sortie pour un centre aéré a été demandée sur la thématique des plantes sauvages comestibles.



« J'anime des activités pour enfants et adultes depuis plus de dix ans et j'adore cela ! J'aime le contact avec petits et grands, d'autant plus que nous sommes dehors, au grand air ! Je pense qu'en faisant découvrir la nature aux gens, ils la connaîtront mieux et auront envie de la protéger. J'habite à côté des bois du Jorat et m'y rends régulièrement, en balade ou en cueillette. »

Michaël Berthoud | animateur pour le PNP

D GESTION DES FLUX DE VISITEURS

Selon le Plan de gestion des forêts lausannoises, la forêt joratoise accueille plus d'un million de visiteurs par an. Cette fréquentation reflète à la fois la progression de la demande de nature et de loisirs de plein air dans la population, et la croissance démographique que connaît l'agglomération Lausanne-Morges. Le Jorat, toutefois, est une terre où les richesses naturelles ainsi que les activités sylvicoles et agricoles ne doivent pas souffrir de la pression induite par les visiteurs. Par ailleurs, les différents types de visiteurs et usagers de la forêt – familles, promeneurs de chiens, cavaliers, forestiers, etc. – doivent pouvoir cohabiter sans se déranger. Dans ce contexte, le projet de parc naturel permet de travailler de manière concertée à l'organisation et à la gestion des flux, cela autant en matière d'accès au territoire que de circulation en son sein.

> Création d'un parcours trail aux Saugealles

En collaboration avec le Footing Club Lausanne, la Ville de Lausanne et l'Inspectorat des forêts, un parcours a vu le jour du côté des Saugealles. L'objectif du parc naturel est de favoriser le développement d'infrastructures de loisir adaptées aux demandes des usagers de manière coordonnée dans l'ensemble du massif forestier, et en collaboration avec l'inspectorat des forêts. L'exemple du trail des Saugealles montre que le parc naturel peut jouer le rôle de coordinateur entre usagers, propriétaires et autorités pour obtenir les autorisations et pour assurer l'aménagement adéquat de ces parcours (balisage, signalétique, etc.).



« Le parcours trail des Saugealles correspond à une nouvelle mode de la course à pied qui fait fureur. Il permet d'offrir un terrain d'entraînement proche des agglomérations. La collaboration entre les responsables du parc et un délégué des coureurs est un signal fort d'ouverture. »

Raymond Corbaz | Président du Footing-Club Lausanne
membre de la commission Conciliation



> Cohabitation à Mauvernay

Suite à la demande d'un agriculteur, l'association JUTAVAQ a collaboré avec la Ville de Lausanne et la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA) pour la création et la pose de deux panneaux explicatifs à l'égard des propriétaires de chiens se baladant le long du pâturage de Mauvernay. L'objectif est de sensibiliser les propriétaires de chien aux problèmes sanitaires que les déjections canines peuvent causer au bétail: souillage des foins, avortement des bovins ou encore contamination des veaux.

> Mobilité durable au sein du parc naturel

Le premier volet d'une étude de mobilité a été réalisé courant 2017 en collaboration avec un bureau d'ingénieurs en mobilité. L'objectif de ce premier volet était de réaliser un diagnostic de l'accessibilité au futur parc en transports individuels et en transports en commun et d'identifier les potentiels lieux d'accueil des visiteurs. En 2018, le deuxième volet abordant la mobilité douce à l'intérieur du massif forestier a été traité en collaboration avec les représentants des usagers siégeant au sein de la commission de Conciliation du parc naturel. Le bureau mandaté a finalisé une proposition de cheminements en zone centrale en respectant les principes suivants:

- Une diminution de 50% des chemins en zone centrale,
- La zone centrale reste ouverte sur les cheminements indiqués aux chevaux, aux attelures et aux fondeurs avec possibilité d'entretien des infrastructures avec des véhicules à moteur,
- La possibilité de traverser la zone centrale dans l'axe Est-Ouest 3 fois pour les cavaliers et les VTTistes,
- Le renforcement des parcours dans l'axe Nord-Sud à l'extérieur de la zone centrale,
- Le développement de parcours adaptés aux usages à l'extérieur de la zone centrale, l'amélioration de certains parcours à l'extérieur de la zone centrale.

La Confédération a par ailleurs validé les principes de travail de la commission et accepte la pratique du ski de fond (i.e. entretien des pistes) en zone centrale ainsi que la présence de cavaliers et attelers sur les chemins balisés en dérogation de l'art. 23 al. 1 de l'Ordonnance sur les Parcs. Pour les usagers piétons, l'accès sera autorisé sur les chemins afin de pouvoir admirer la libre évolution de ce cœur de nature.

➤ **Accueil des visiteurs au sein du futur parc naturel**

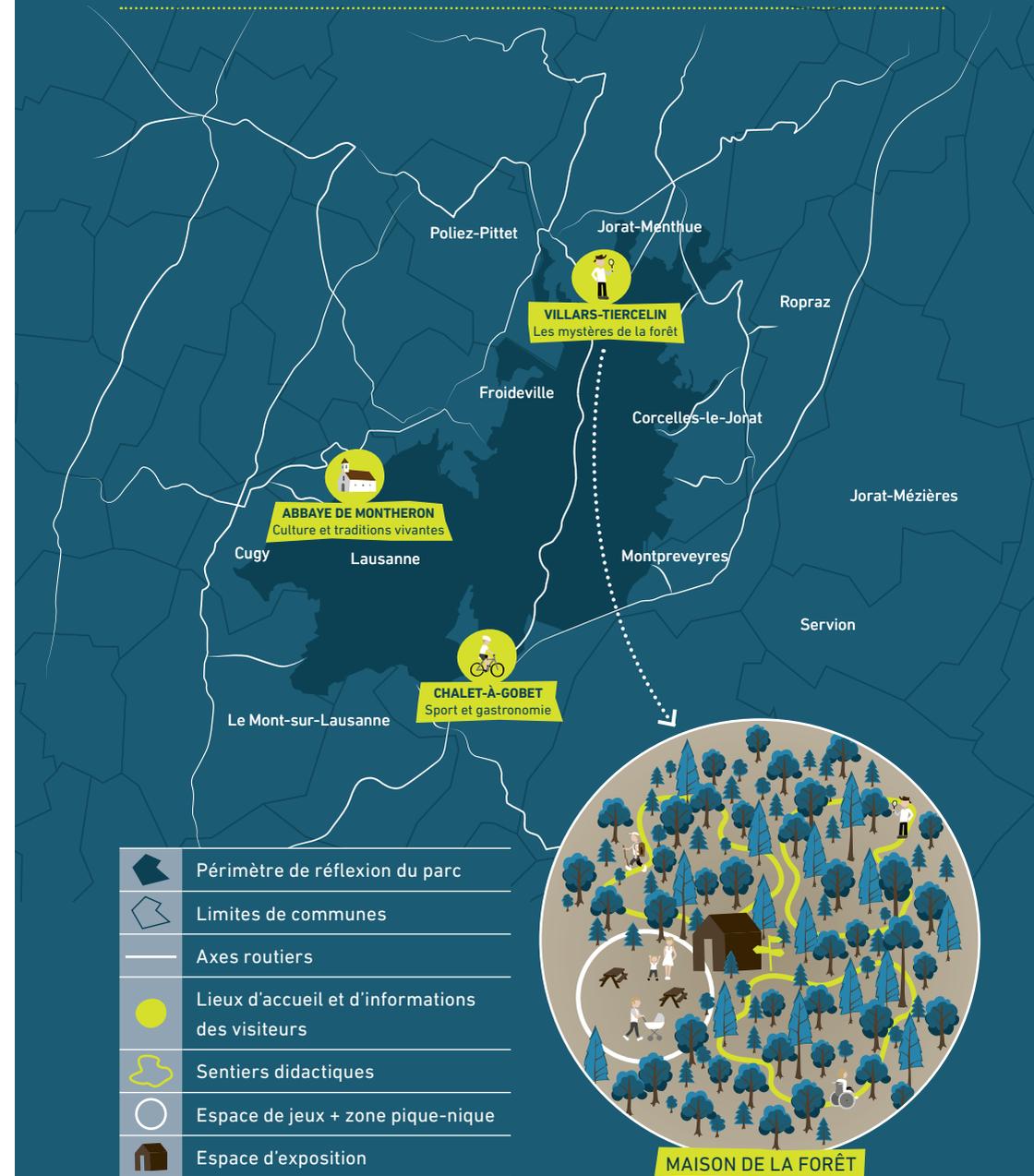
En 2018, l'association a mandaté un bureau de spécialistes en médiation culturelle pour développer un concept de lieux d'accueil des visiteurs aux abords du massif forestier joratois. Suivi par la commission *Communication, éducation et relations publiques*, ce travail a permis d'identifier trois lieux d'accueil et d'information des visiteurs: la Maison forestière et le sentier Handicap et Nature au Nord du massif, l'Abbaye de Montheron à l'Ouest et le Chalet-à-Gobet au Sud du massif forestier. Le bureau partenaire a développé un concept de valorisation de la forêt dans sa multifonctionnalité sur le site de Villars-Tiercelin, en proposant notamment la création d'une exposition permanente, de sentiers didactiques adaptés à différents publics et un espace de jeux en extérieur.

En 2019, le concept des lieux d'accueil de l'Est et du Sud du massif forestier sera développé.



Source : Naturpark Diemtigtal

CONCEPT D'ACCUEIL DES VISITEURS



E VALORISATION DURABLE ET PROMOTION RÉGIONALE DE LA RESSOURCE BOIS EN MILIEU PÉRIURBAIN

Avec une production de bois de qualité, dont l'épicéa, le massif forestier du Jorat représente un secteur de valorisation socio-économique important pour la région. L'exploitation forestière respectueuse de la nature pratiquée depuis de nombreuses années garantit aujourd'hui la multifonctionnalité durable de ce massif.

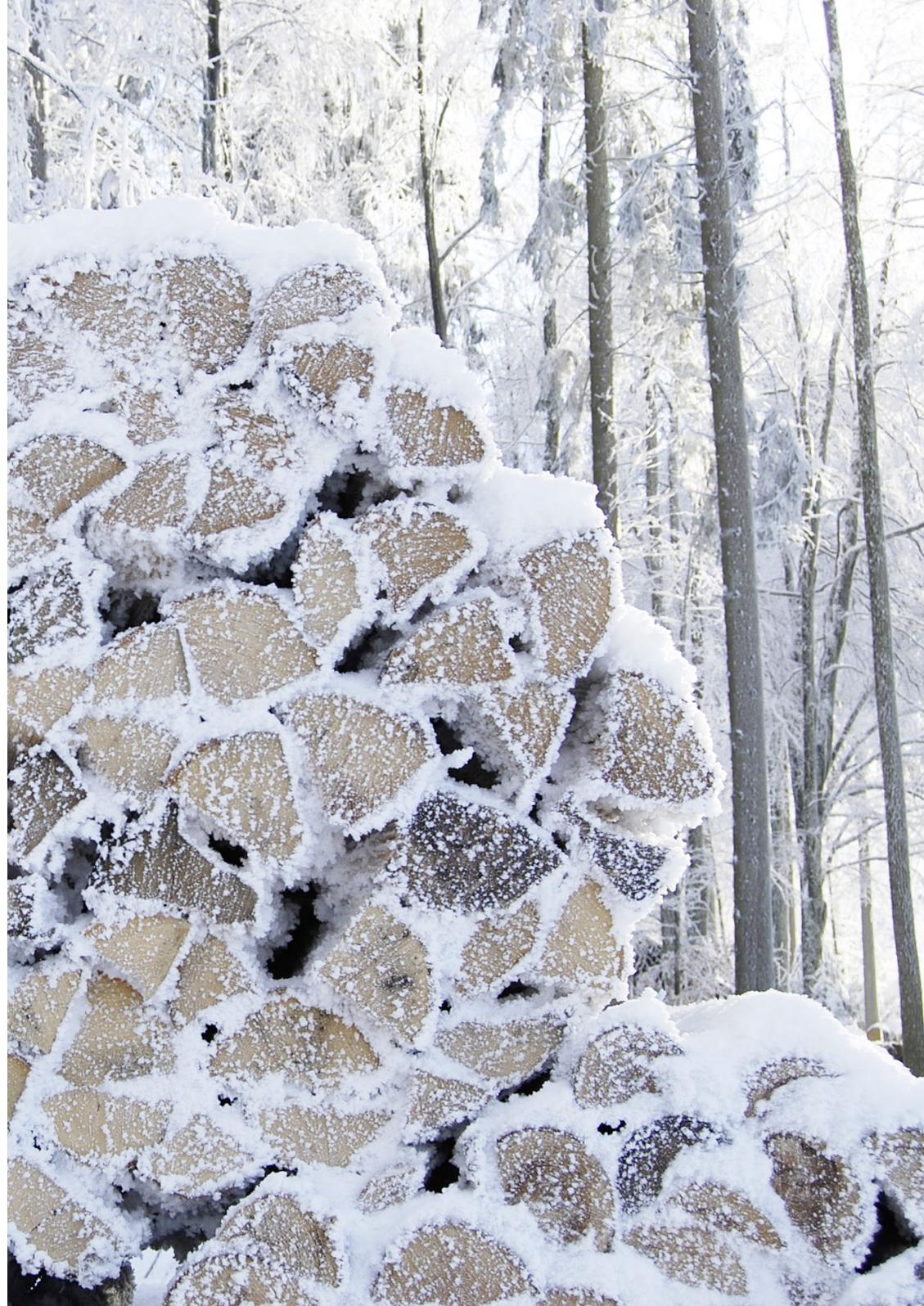
Suite au diagnostic de la ressource bois réalisé en 2017, la commission *Bois, économie et tourisme* a travaillé cette année à la définition des futurs projets à faire figurer dans la charte du parc naturel. Deux propositions ont pris forme : premièrement, de travailler, dans le cadre du parc naturel labellisé, au renforcement des collaborations entre les gestionnaires forestiers impliqués dans une optique d'améliorer l'efficacité logistique et des ressources humaines nécessaires aux travaux forestiers ; deuxièmement, de promouvoir la filière bois en collaboration avec Lignum/Cedotec et devenir référent dans la réception joratoise des demandes techniques sur la construction bois.

En collaboration avec le Centre de formation professionnelle forestière (CFPF) une séance de présentation et de discussion du contenu du projet de parc naturel a été organisée à l'intention des forestiers-bûcherons actifs dans le Jorat.



« Pour la filière bois, avec ses acteurs, un parc est une plateforme d'échanges pour permettre la mise en valeur d'un matériau prélevé respectueusement dans la nature. Dans une région qui se démarque, un parc a la force de pouvoir être un organe pluridisciplinaire, rassembleur, autour du produit bois. Il permet de donner à la matière et à la filière bois une visibilité supplémentaire auprès de son public consommateur, notamment par les actions de communication. La constitution de groupes de projets peut donner lieu à la réalisation de magnifiques projets. Pour la filière bois, un parc est une opportunité. »

Martin von der Aa | Garde forestier du Triage Veytaux-Villeneuve
Membre du comité du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut



F GESTION DE LA PHASE DE CRÉATION, ÉLABORATION DE LA CHARTE

La charte est le document sur lequel se positionneront les membres des conseils communaux lors de leur engagement dans le parc naturel. Celui-ci est composé d'un contrat de parc, d'une garantie territoriale, d'une définition d'objectifs stratégiques à dix ans (2020-2029) et d'un plan d'actions à quatre ans (2020-2023). Lors de l'adoption de la charte, les communes s'engagent dans le processus pour une durée de dix ans. L'élaboration de ce document, central à la présente phase de création du projet de PNP, a été travaillée par l'équipe du parc naturel durant l'année 2018.

> Carte du parc

Pour faire suite à la validation des surfaces forestières situées dans la future zone centrale du parc naturel auprès des propriétaires publics en 2017, l'association a soumis la cartographie du parc naturel aux communes territoriales en 2018. Les différentes positions des six Municipalités concernées (Corcelles-le-Jorat, Froideville, Jorat-Menthue, Lausanne, Montpreveyres et Poliez-Pittet) ont amené l'association à devoir repositionner le périmètre du parc naturel. En 2019, la deuxième variante sera à nouveau discutée avec les partenaires communaux concernés.

> Démarche participative

En 2017, le bureau du comité, reprenant un élément du plan de gestion 2016-2019, avait confirmé la nécessité d'organiser une démarche participative avec la population afin que le programme du futur parc naturel soit le projet d'une région. L'association avait ainsi invité au mois de novembre 2017 la population à participer à une première série d'ateliers de discussion. Cette démarche s'est poursuivie début 2018, au sein des commissions puis à nouveau avec la population joratoise. Les résultats de cette démarche participative ont permis d'alimenter le contenu de la charte du parc naturel et le programme de l'association.



« Cette année a été marquée par un intense travail quant à l'élaboration d'un avant-projet de Plan d'affectation intercommunal. Cet outil devait nous permettre de fixer les usages dans les zones du futur Parc naturel périurbain. Suite à la consultation des Municipalités concernées, Lausanne a réaffirmé sa motivation à aller de l'avant avec le projet de Parc. »

Natacha Litzistorf | Conseillère municipale de Lausanne
Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
membre de la commission Garantie territoriale

> Garantie territoriale

Au niveau de l'outil de garantie territoriale, une étape de clarification importante a été franchie avec la réception d'un Avis de droit du Service juridique et législatif du Canton de Vaud (SJL) et validé par le Service du développement territorial. Dans le cas d'un territoire de parc naturel situé sur plusieurs communes territoriales, celui-ci précise que le Plan d'affectation intercommunal (PAInt) et le Règlement de police sont les documents d'aménagement du territoire et de police idoines pour répondre aux exigences de la Confédération concernant la garantie territoriale du PNP. L'élaboration d'un avant-projet de PAInt a été confiée à un bureau d'aménagistes. Ce dossier a ensuite été présenté à la séance de la commission *Garantie territoriale* de juin 2018.

Au mois de juillet 2018, l'avant-projet de Plan d'affectation intercommunal a été mis en consultation auprès des Municipalités territorialement concernées par le périmètre du projet de parc naturel. Une demande de position sur la cartographie du parc naturel et le contenu de l'avant-projet de PAInt étaient demandés. Les retours reçus des Municipalités ont conduit l'association JUTAVAQ à travailler à un repositionnement du territoire du parc naturel à l'automne. Les Municipalités concernées seront à nouveau sollicitées pour donner leur avis sur la deuxième variante de périmètre début 2019.



G COMMUNICATION ET PROMOTION

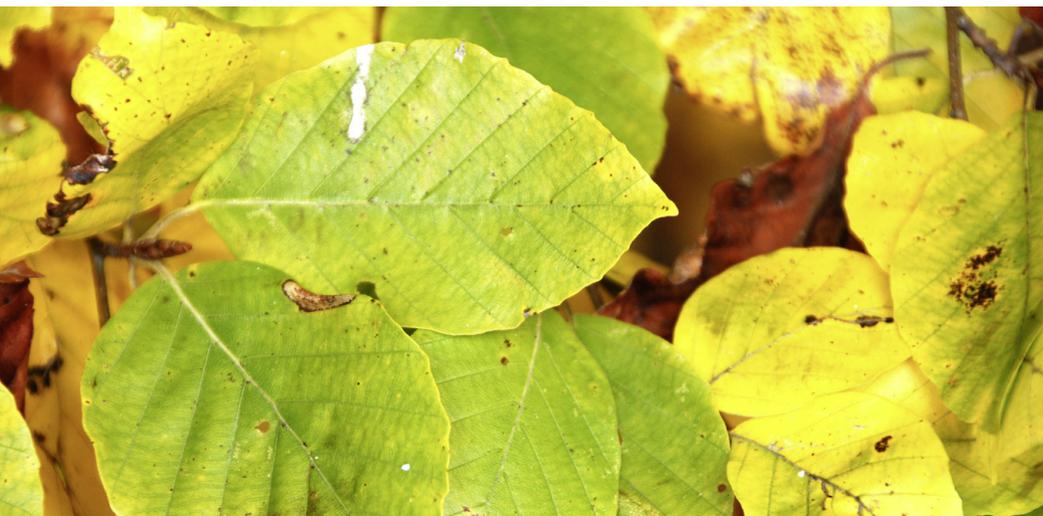
Afin que les différents publics cibles puissent suivre l'évolution du projet de PNP, il a été nécessaire de définir une image attractive et valorisante pour le projet de parc naturel, ainsi qu'une stratégie de communication et de promotion rigoureuse.

L'association a utilisé les mêmes moyens de communication qu'en 2017, à savoir le site internet, la page Facebook et la newsletter. Elle a, en plus, ouvert un compte Instagram en 2018. Fin 2018, le taux de suivi des différents outils sont satisfaisants :

Site internet	42 313 visites
Newsletter	815 inscrits
Facebook	1288 abonnés
Instagram	216 abonnés

L'information passe aussi par les médias traditionnels. En 2018, ce sont 25 articles de journaux, 5 émissions radiophoniques et 2 émissions télévisées qui ont été consacrés au projet de PNP.

En outre, l'association a multiplié les contacts directs pour expliquer le projet aux partenaires régionaux : communes, associations, fondations, entreprises, etc. Environ 30 rencontres ont eu lieu au total.



Impressum

Edition

Equipe de projet | Villars-Tiercelin

Conception graphique

Malyka Gonin | Création visuelle | Echallens

Photographie

Roland Rapin, couverture + pp.31-34

Equipe de projet, pp.2-6-9-13-18-23-25

Daniel Aubort, p.21

Naturpark Diemtigtal, p.28

Laurence Vuagniaux, p.33

Impression

Imprimerie Groux | Le Mont-sur-Lausanne

Papier

CyclusOffset® est un papier recyclé blanc naturel, fabriqué à partir de 100% de fibres recyclées. Certifié FSC, au bénéfice de l'Ecolabel européen ainsi que du label Ange bleu.



**ASSOCIATION
JORAT, UNE TERRE
À VIVRE AU QUOTIDIEN**

Rue des Fontaines 8
1058 Villars-Tiercelin
021 903 09 34
info@jorat.org
www.jorat.org

